

dispositions par où vous m'avez réduit à me charger de prêcher vôtre parole à vôtre peuple, & de luy dispenser vos Sacremens ? Quand je pourrois en déduire toute la suite, les momens me sont trop précieux pour m'y arrêter ; & il y a longtems que je me sens pressé de m'appliquer uniquement à la méditation de vôtre Loy, & de vous déclarer just qu'où va ce que j'en sçay, & ce que j'en ignore encore ; jusqu'à quel point vous m'avez éclairé sur ce sujet, & combien je suis encore offusqué par les restes de mes anciennes tenebres, qui subsisteront toujours, jusqu'à ce que la force de vôtre grace m'ait mis au-dessus de toutes mes foiblesses. Voilà à quoi je veux employer tout le tems qui me peut rester, après avoir satisfait au service que je dois à ceux qui sont sous ma charge ; & même à celui qu'ils exigent encore de moy, au delà de ce qui est de mon ministère, & que je ne puis m'empêcher de leur rendre (a) ; & après avoir donné à mon corps & à mon esprit ce que je suis obligé de leur donner de relâche, pour reparer les forces de l'un & de l'autre.

3. Exaucez ma priere, mon Seigneur & mon Dieu, & que vôtre miséricorde se rende favorable aux desirs de mon cœur ; puisque ce que je desire avec tant d'ardeur n'est pas pour moi-seul ; & qu'il regarde encore le bien de mes freres, à qui la charité, qui m'unit à eux, me fait souhaiter d'être utile. Vous voyez que cela est ainsi, vous qui pénétrez le fond de mon cœur. Faites-moy donc la grace de vous offrir en sacrifice, tout le service que ma langue & mes pensées sont capables de vous rendre ; & donnez-moy ce que je desire de vous offrir. Car je suis pauvre, & je n'ay rien par moy-même : mais vous estes riche, & toujours

(a) C'est-à-dire, à juger les affaires même temporelles, qui se traitoient pour la plûpart devant les Evêques, comme on a déjà vu ailleurs,

*m niere  
dont Dieu  
l'avoit  
appelé à  
L' r'éri-  
se & à  
l'Episco-  
par : com-  
me le des-  
sein de ses  
Confes-  
sions sem-  
bloit le de-  
mander.*

*pf. 85i*